

LES ARPENTEURS

Voici quatre arpenteurs qui le disputent presque aux quatre imprimeurs. Depuis l'avènement des castors jusqu'au 30 juin 1896 ils ont gaffé \$97,371.75. Les parts sont respectivement comme suit :

Henry O'Sullivan.....	\$45,046 53
Geo. P. Roy.....	27,570 68
I. G. Bignell.....	15,404 05
Pierre Gosselin.....	9,350 49

Pauvre O'Sullivan ! qu'il a été maltraité ! Seulement \$45,046.53 d'arpentages en racins de cinq ans, sans compter un traitement de \$1,050 par année comme employé permanent du département des Terres !

Que ce M. Flynn est un homme dur pour ses amis.

LES ENTREPRENEURS ET ARCHITECTES

Il y a quatre braves canadiens qui n'ont pas à se plaindre du régime des castors non plus que du passage de M. Nantel au département des Travaux Publics : depuis l'avènement de la gente rongeuse jusqu'au 30 juin 1896, ces patriotes ont reçu du gouvernement des taxeurs \$629,587.21. Voici la part de chacun :

E. St Louis, entrepreneur et al.....	\$169,966 82
Alphonse Charlebois, entrepreneur.....	70,000 60
F. Valières, meublier.....	59,146 66
A. Baza, architecte.....	30,323 19

Pauvre Baptiste ! ce qu'il lui a fallu cracher de taxes pour satisfaire tous ces vautours !

Un tableau d'honneur pour les quinze plus méritants dans ce concours pour vider la caisse publique et empêcher les taxes de prendre le goût de tincture.

Archambault & Quinn, avocats.....	\$28,357.54
John S. Hall, ex-trésorier ".....	22,383.75
D. MacMaster, ".....	14,530.19

	\$65,271.48
E. Sénécal & Fils, de <i>La Minerve</i>	54,540.62
L. J. Demers, de <i>l'Événement</i>	44,247.24
J. E. Mercier, du <i>Quotidien</i>	20,067.79
L. Brousseau, du <i>Courrier du Canada</i>	13,837.36

133,698.01